

## Construction de logements en Hauts-de-France

### Résultats chiffrés à fin août 2019

Les bulletins de la DREAL Hauts-de-France

**Avertissement : une nouvelle série statistique pour les publications conjoncturelles sur la construction de logements**

En 2015, les publications conjoncturelles sur la construction de logements ont évolué. De nouveaux indicateurs visant à retracer les autorisations et les mises en chantier à leur date réelle sont diffusés. Ces nouvelles séries améliorent le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base Sit@del2, en corrigeant notamment les défauts de collecte.

### Nombre de logements autorisés et commencés en Hauts-de-France

(cumul des 12 derniers mois)

		AUTORISÉS		COMMENCÉS	
		septembre 2018 à août 2019	variation <sup>(1)</sup> en %	septembre 2018 à août 2019	variation <sup>(1)</sup> en %
Région Hauts-de-France	<b>Ensemble des logements</b>	<b>24 895</b>	<b>-12,5</b>	<b>23 509</b>	<b>-6,4</b>
	individuels purs	6 955	-8,1	6 446	-9,8
	individuels groupés	4 134	-1,7	3 393	-1,0
	collectifs et en résidence	13 806	-17,2	13 670	-6,0
Département de l'Aisne	<b>Ensemble des logements</b>	<b>1 394</b>	<b>12,4</b>	<b>1 020</b>	<b>-16,1</b>
	individuels purs	568	-7,0	519	-9,6
	individuels groupés	104	-50,0	130	-3,0
	collectifs et en résidence	722	71,5	371	-27,0
Département du Nord	<b>Ensemble des logements</b>	<b>13 626</b>	<b>-4,6</b>	<b>12 056</b>	<b>-5,4</b>
	individuels purs	2 428	-2,2	2 183	-5,3
	individuels groupés	2 081	8,8	1 572	-4,9
	collectifs et en résidence	9 117	-7,8	8 301	-5,5
Département de l'Oise	<b>Ensemble des logements</b>	<b>1 938</b>	<b>-37,0</b>	<b>2 579</b>	<b>20,5</b>
	individuels purs	834	-17,8	822	-8,2
	individuels groupés	287	-26,0	286	-4,0
	collectifs et en résidence	817	-51,3	1 471	55,2
Département du Pas-de-Calais	<b>Ensemble des logements</b>	<b>5 226</b>	<b>-21,2</b>	<b>5 321</b>	<b>-10,0</b>
	individuels purs	2 357	-9,0	2 210	-13,1
	individuels groupés	1 209	-10,0	1 114	0,7
	collectifs et en résidence	1 660	-38,5	1 997	-11,8
Département de la Somme	<b>Ensemble des logements</b>	<b>2 711</b>	<b>-15,9</b>	<b>2 533</b>	<b>-18,3</b>
	individuels purs	768	-11,6	712	-13,9
	individuels groupés	453	28,3	291	22,3
	collectifs et en résidence	1 490	-25,5	1 530	-24,9
France entière (hors Mayotte)	<b>Ensemble des logements</b>	<b>443 532</b>	<b>-5,7</b>	<b>411 207</b>	<b>-3,8</b>
	individuels purs	132 149	-2,4	120 879	-5,6
	individuels groupés	49 254	-0,4	42 089	0,4
	collectifs et en résidence	262 129	-8,2	248 239	-3,7

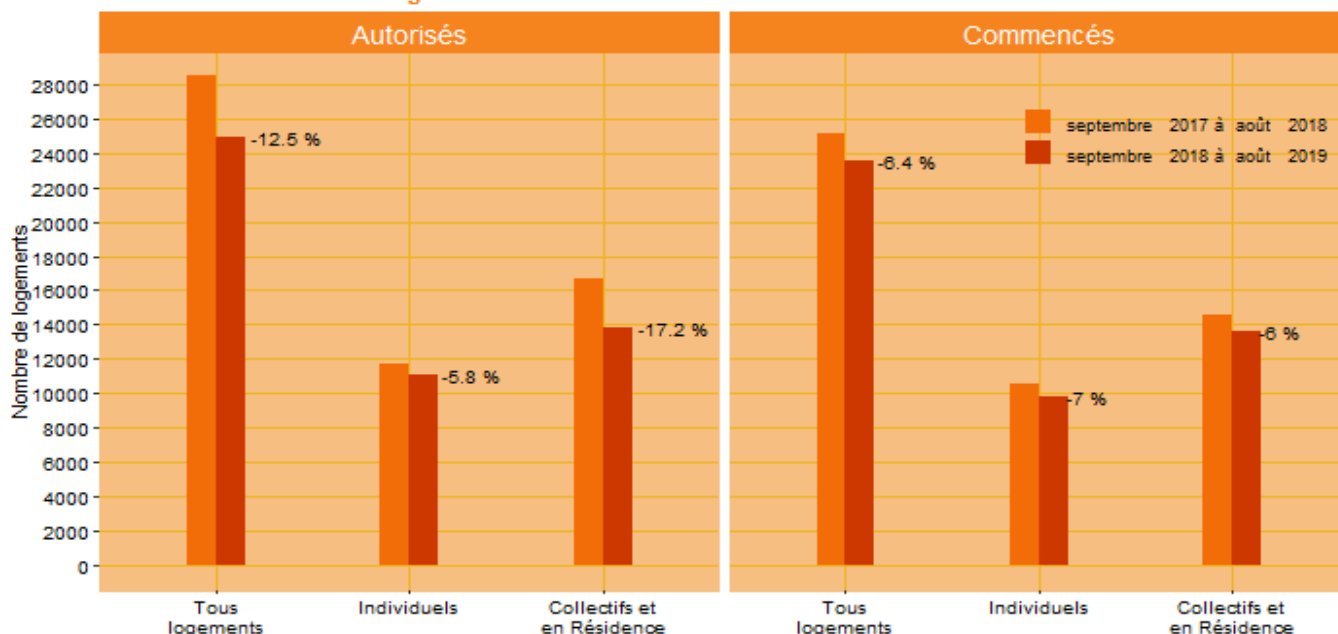
Source : Dreal Hauts-de-France, Sit@del2, estimations en date réelle à fin août 2019

(1) (septembre 2018 à août 2019) / (septembre 2017 à août 2018)

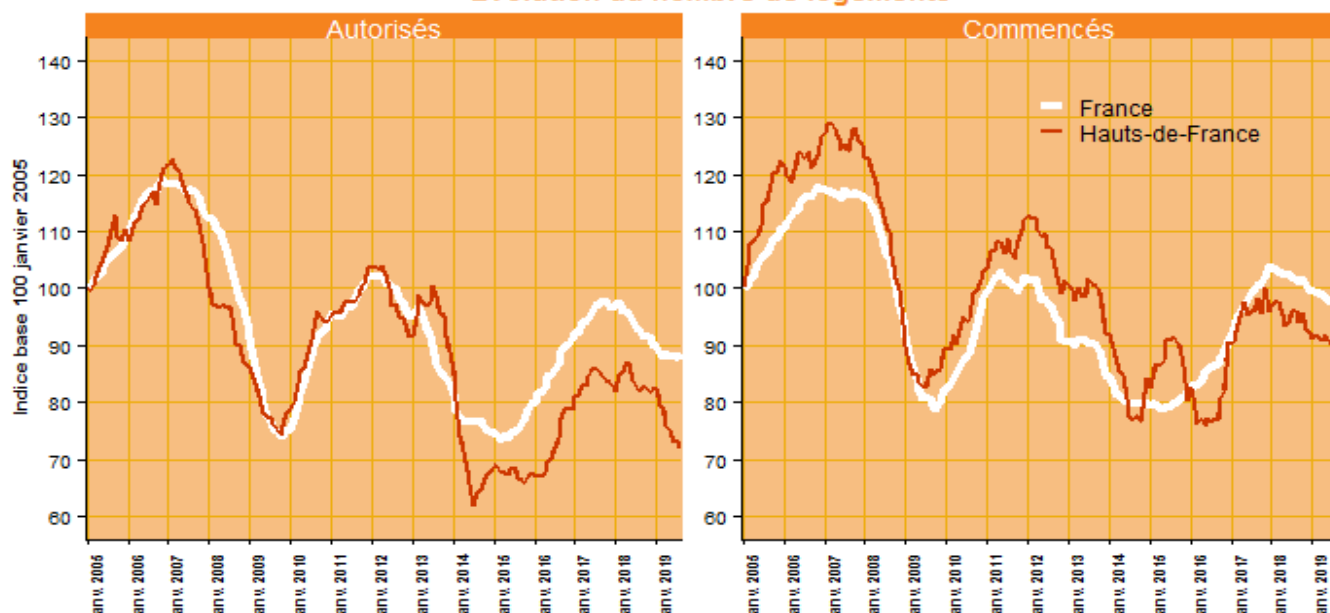


PRÉFET  
 DE LA RÉGION  
 HAUTS-DE-FRANCE

## Logements Autorisés et Commencés en Hauts-de-France



## Evolution du nombre de logements



Source : DREAL Hauts-de-France, [Sit@del2](http://sit@del2), estimations en date réelle à fin août 2019

### Note explicative

Les estimations en date réelle publiées dans ce document sont produites à partir de la base de données Sit@del2, qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales).

Ces indicateurs, construits par le Service de la Donnée et des Études Statistiques du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire visent à améliorer le diagnostic conjoncturel sur la construction de logements. Ils retracent les autorisations et les mises en chantier à la date réelle d'événement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier.

Ces estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le [site du SDES](http://site.dses).

Elles distinguent les logements individuels (purs et groupés) et les logements collectifs et en résidence. Les logements en résidence (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

Les estimations de la France entière n'intègrent pas le territoire de Mayotte.

### Les bulletins de la DREAL Hauts-de-France

44 rue de Tournai CS 40259  
59019 LILLE Cedex  
56 rue Jules Barni  
80040 AMIENS Cedex 1

Directeur de la Publication :  
Laurent TAPADINHAS

courriel de la DREAL :  
[dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr)

ISBN papier : XXXX-XXXX  
ISSN en ligne : 2555-4395